

## Conséquences

Revillard, Anne. « Conséquences ». In *Encyclopédie du management public*, s.d. Manel Benzerafa-Alilat, Danièle Lamarque, et Gérald Orange. Paris: IGPDE, 2022.

Dans la mesure où l'on envisage l'action publique comme une action finalisée visant le traitement d'un problème public, la question des conséquences de cette action devient un enjeu politique essentiel, arbitre de la légitimité des pouvoirs publics (Duran 2018). Paradoxalement, cette question des *outcomes* des politiques publiques a été relativement délaissée par les recherches en science politique, plus concentrées sur les *outputs* (réalisations) correspondant au moment de la mise en œuvre (ainsi que sur les moments précédents de la mise sur agenda et de la décision). Elle constitue en revanche l'objet central, bien que non exclusif, du champ interdisciplinaire de l'évaluation des politiques publiques, dont la démarche consiste « à utiliser les méthodes de recherche en sciences sociales pour apprécier empiriquement le lien entre un programme d'action public visant à influencer la société et les conséquences qu'il a produites » (Nioche 2014:14).

Ce « lien » entre une politique publique et ses conséquences renvoie à la question de la causalité. La notion de conséquences soulève en effet immédiatement la question de l'imputation causale : en quoi un phénomène peut-il être analysé comme la conséquence d'un autre ? Comment établir un lien causal entre telle ou telle politique publique et des phénomènes que l'on sera amené à qualifier comme « conséquences » de celle-ci ? C'est là tout le défi méthodologique de l'évaluation. A cet égard, la recherche évaluative a été un creuset important des réflexions méthodologiques, mais aussi épistémologiques, sur l'imputation causale en sciences sociales.

Elle a notamment donné lieu à la mobilisation de méthodes expérimentales et quasi-expérimentales, visant l'inférence causale à partir de la comparaison entre un groupe cible de l'intervention, et un groupe « témoin », non ciblé mais partageant des caractéristiques analogues. L'existence de ce « contrefactuel » permet alors d'inférer la relation de cause à effet entre la politique étudiée et les résultats constatés, et donc de qualifier ceux-ci comme des conséquences. En dehors des expérimentations au sens strict, d'autres méthodes statistiques, dites quasi-expérimentales (recours à des variables instrumentales, méthodes d'appariement, estimateur des doubles différences, régressions avec discontinuité) visent à reconstituer à partir de données déjà existantes les conditions de possibilité d'une comparaison entre groupes avec et sans intervention, au fondement de cette logique d'inférence causale (Fougère and Jacquemet 2019).

Mais l'observation de régularités à partir de données quantifiées n'est pas le seul levier possible d'imputation causale dans les sciences sociales. La causalité peut aussi être déduite de l'étude directe des *processus* par lesquels certaines conséquences se produisent : seront alors privilégiées des méthodes qualitatives (études de cas, analyse historique, entretiens semi-directifs, observation directe...) permettant une prise en compte plus fine du contexte de déploiement des politiques publiques, ainsi que du rapport subjectif des individus à celle-ci (Maxwell 2004). Les processus impliqués incluent la mise en œuvre de la politique (qui peut être le fait d'agents administratifs, mais aussi d'acteurs associatifs, privés, etc.), et sa réception par les personnes qui en sont la cible (ressortissants) – la réception étant entendue comme « l'ensemble des processus par lesquels une politique publique est appropriée et co-construite par ses ressortissants, et par lesquels elle produit ses effets sur ceux-ci » (Revillard 2018:478).

Les conséquences des politiques publiques peuvent ainsi être inférées (de façon toujours probabiliste) à partir de régularités entre variables ou de l'observation directe de processus. Souvent opposées, ces deux approches se complètent en réalité : l'analyse des processus permet d'ouvrir la « boîte noire » que constituent, pour les approches expérimentales et quasi-expérimentales, la transformation des inputs en *outcomes*, tandis que ces dernières approches peuvent contribuer à étayer ou pousser à reformuler les hypothèses causales issues de l'étude des processus.

Pour autant, l'identification des conséquences ne se résume pas à une question méthodologique. L'usage des méthodes repose toujours sur des choix théoriques, et l'investigation empirique sur un questionnement, un point de vue qui détermine la focale d'évaluation. C'est ici la question du *critère* d'évaluation des conséquences qui est posée. Contrairement à une représentation courante, celui-ci n'est pas nécessairement indexé sur l'intention visée par la politique. D'une part, cette intention n'est pas toujours clairement identifiable, et son élucidation peut d'ailleurs constituer un des enjeux de l'évaluation. D'autre part, dès lors que l'on envisage l'évaluation comme un enjeu démocratique à part entière et non comme un simple instrument de gouvernement, rien ne justifie de restreindre la connaissance des conséquences d'une politique à une évaluation de son efficacité au regard des objectifs visés par les pouvoirs publics. L'évaluation peut par exemple être prioritairement guidée par l'intérêt de la politique pour son public-cible (Scriven 1993:9), ou encore, face aux défis de l'anthropocène, prendre en considération de façon systématique les conséquences environnementales de l'action publique (Patton 2019). La question des conséquences des politiques publiques, dans son principe comme dans son opérationnalisation, apparaît ainsi comme un enjeu éminemment politique.

### **Bibliographie**

- Duran, Patrice. 2018. "L'évaluation Des Politiques Publiques: Les Sciences Sociales Comme Sciences de Gouvernement." *Idées Économiques et Sociales* 193(3):6–27.
- Fougère, Denis and Nicolas Jacquemet. 2019. "Causal Inference and Impact Evaluation." *Economie et Statistique* (510-511–512):181–200.
- Maxwell, Joseph A. 2004. "Using Qualitative Methods for Causal Explanation." *Field Methods* 16(3):243–64.
- Nioche, Jean-Pierre. 2014. "L'évaluation Des Politiques Publiques et La Gestion En France: Un Rendez-Vous Manqué?" *Revue Française de Gestion* (8):71–84.
- Patton, Michael Quinn. 2019. *Blue Marble Evaluation: Premises and Principles*. New York: The Guilford Press.
- Revillard, Anne. 2018. "Saisir Les Conséquences d'une Politique à Partir de Ses Ressortissants: La Réception de l'action Publique." *Revue Française de Science Politique* 68(3):469–92.
- Scriven, Michael. 1993. "Hard-Won Lessons in Program Evaluation." *New Directions for Program Evaluation* (58).

**Mots ou expressions proches** : évaluation, mise en œuvre, *outcomes*, réception, impact, causalité, effets.